

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 12 janvier 1990
Vol. 24 n° 2 - 12 pages

L'Éventail, à ne pas manquer!

à lire en page 5

«Le pique-nique» par La Marée Montante

à lire en page 7

Une garderie francophone

à lire en page 6

SOMMAIRE

12/1

• Alphabétisation

Saint-Paul prend la tête de la lutte contre l'analphabétisme

par JACQUES BEAUPRE

C'est avec une fierté évidente que les milieux scolaires et politiques se sont réunis à Saint-Paul, le 8 janvier pour proclamer l'Année internationale de l'alphabétisation. Saint-Paul est devenue la première ville albertaine à souligner sa participation à cette Année internationale proclamée par les Nations-Unies. Une cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de ville de Saint-Paul, en présence du maire, Paul Langevin, de la député fédérale, Deborah Grey et de plusieurs représentants du milieu de l'éducation.



La drapeau de l'Année internationale de l'alphabétisation flottera fièrement devant l'hôtel de ville de Saint-Paul. Les milieux de l'éducation espèrent que d'autres entreront dans la lutte contre l'analphabétisme et que des drapeaux identiques flotteront partout en Alberta.
(Photo Jacques Beaupré)

Pour les Franco-Albertains, cette année sera marquée par le lancement d'un premier programme provincial d'alphabétisation. Sauf à Saint-Paul les programmes d'alphabétisation n'existent qu'en anglais, en Alberta. Or, selon Armand Laing, les études démontrent que l'alphabétisation doit d'abord se faire dans la langue maternelle. Selon des recherches effectuées en 1989, environ 19% des francophones hors Québec sont incapables, ou ont de la difficulté, à lire ou à écrire.

La proclamation, à Saint-Paul, de l'Année internationale de l'alphabétisation est une initiative du collège Lakeland et de l'Éducation permanente de Saint-Paul.

Le collège Lakeland a créé son programme d'alphabétisation il y a 9 ans et depuis 2 ans il collabore avec l'Éducation permanente de Saint-Paul pour rejoindre la clientèle francophone. Pour la coordonnatrice du programme d'alphabétisation du collège Lakeland, Connie McLeod, cette année sera avant tout une chance pour rejoindre les gens qui ont de la difficulté ou sont incapables de lire ou d'écrire.

C'est le plus gros problème, dit le coordonnateur du programme à l'Éducation permanente de Saint-Paul, Armand Laing. Monsieur Laing évite d'employer le mot analphabète parce que plusieurs, dit-il, croient que c'est une maladie. La difficulté, dit Armand Laing, c'est d'abord de faire savoir que plusieurs Albertains et Canadiens, ne savent pas lire ou écrire. Il faut ensuite les convaincre de l'utilité de prendre des cours et surtout éliminer leur gêne, parce qu'il est difficile de reconnaître qu'on ne sait pas lire, ni écrire. Les écoles du Lakeland et l'Éducation permanente comptent sur la publicité qui entourera cette Année internationale pour atteindre leur but.

Le collège Lakeland rejoint chaque année 250 personnes (y compris les immigrants qui veulent apprendre l'anglais) alors que l'Éducation permanente accueille entre sept et neuf étudiants par session, à Saint-Paul.

Les deux organismes parcourront le nord-est de la province pour tenter de rejoindre le plus d'analphabètes possible. Un drapeau de l'Année internationale de l'alphabétisation sera déployé dans chaque ville et dans chaque organisme participant à cette campagne.

L'incapacité de lire ou d'écrire est un obstacle majeur en 1990 qu'ont tendance à oublier ceux qui ne vivent pas ce problème. La députée Deborah Grey a donné l'exemple des centaines de pêcheurs qui viennent de perdre leur emploi en Nouvelle-Écosse. Plusieurs disent être incapables de lire et d'écrire et se demandent comment ils pourront trouver un autre emploi alors qu'ils ne sont même pas capables de remplir un formulaire de demande d'emploi.

• Saint-Paul

La no 19 veut, la no 2228 se fait tirer l'oreille



Des parents très concernés sont venus questionner les commissaires de la commission no 19. Ils veulent leur école française, et ils la veulent pour septembre 1990.
(Photo Jacques Beaupré)

par JACQUES BEAUPRE

Les commissaires de la commission scolaire du comté de Saint-Paul, district no 19, veulent rencontrer ceux de la commission scolaire de la ville, district no 2228, pour discuter du projet d'école française. Ils accusent la commission scolaire no 2228 d'avoir jusqu'à présent refusé de les rencontrer. Cela, disent-ils, rend impossible la conclusion d'une entente pour le transfert éventuel des frais de scolarité advenant l'ouverture d'une école française en septembre. Le projet d'école française a été présenté le 14 décembre dernier par la commission

(suite en page 3...)

Au national...

• Ottawa

Le Programme de contestation judiciaire devrait être reporté jusqu'à l'an 2000

(A.P.F.) - Le Programme de contestation judiciaire devrait être reconduit jusqu'à l'an 2000, mais le financement des causes juridiques portant sur la nouvelle Loi sur les langues officielles et les lois provinciales sur les services à la minorité, devrait faire l'objet d'une étude gouvernementale.

C'est sans aucune surprise que les membres du Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées, ont recommandé au gouvernement fédéral de prolonger le financement de ce programme unique audelà de l'échéance du 31 mars 1991.

«On vient à peine de commencer à donner concrètement un sens aux droits énoncés dans la Constitution grâce aux causes portées devant la justice et aux décisions rendues par celle-ci» lit-on dans le premier rapport du comité permanent déposé à la Chambre des communes.

Mis sur pied en 1978, le Programme de contestation judiciaire avait pour but d'aider les minorités de langues officielles à clarifier leurs droits linguistiques en ayant recours aux tribunaux. Il fut élargi une première fois en 1982 pour permettre de financer des causes portant sur un plus vaste éventail de droits linguistiques. Administré par le Conseil canadien de développement social, un organisme indépendant du gouvernement, il fut élargi de nouveau en 1985 pour permettre des contestations en vertu de l'article 15 de la Charte portant sur les droits à l'égalité.

À ce jour, le programme ne finance que des causes fondées sur les droits linguistiques et les droits à l'égalité nationaux. Les organisations francophones comme la Fédération des francophones hors Québec ont demandé que le programme soit de nouveau élargi pour permettre cette fois la contestation de lois provinciales visant la langue d'enseignement dans les écoles et les services destinés à la minorité linguistique, et la nouvelle Loi sur les langues officielles.

Pour les membres du Comité, contester des lois provinciales avec des fonds fédéraux pourrait avoir «des répercussions considérables», et soulever des questions fédérales-provinciales extrêmement délicates.

Si le financement des causes portant sur les lois linguistiques provinciales est une question délicate, elle devient par contre tout à fait légitime lorsqu'il s'agit de financer des causes qui contestent des lois provinciales en matière d'égalité. Les groupes de défense des droits à l'égalité n'ont d'ailleurs eu aucune difficulté à convaincre le Comité à l'effet que le Programme de contestation judiciaire devait être élargi, pour permettre de contester des lois provinciales qui briment des groupes défavorisés dans leurs droits à l'égalité.

Dans l'ensemble, le rapport du Comité fait preuve de souplesse et d'ouverture. Ainsi, on ouvre la porte au financement de causes semblables, ce qui est impossible avec le programme actuel. On estime que jusqu'à trois interventions pourraient être financées lorsque les droits d'une minorité linguistique ou d'un groupe défavorisé risquent d'être diminués.

On propose également la création d'un fonds distinct du fonds pour les contestations, de façon à financer les demandes de préparation des causes, et les frais de recherche juridique exploratoire. Ce montant serait ensuite déduit du financement total de la contestation.

On reconnait aussi que le gouvernement devrait financer l'établissement d'un ou de plusieurs centres de documentation juridique, pour permettre aux groupes de lutter à armes égales avec les gouvernements, qui la plupart du temps se présentent en cour avec leur batterie de spécialistes et d'avocats. Il suffit d'assister une seule fois à une cause linguistique devant les tribunaux, pour se rendre compte que les gouvernements provinciaux qui sont sur le banc des accusés ne se présentent pas devant les juges avec un tire-pois!

D'autre part, le Comité croit que le montant maximum de 35 000 $ accordé aux groupes par le Programme pour défrayer le financement des causes, devraient être revu régulièrement. Actuellement, un groupe ne peut obtenir que 35 000 $ pour permettre une contestation devant chacun des trois niveaux de juridiction: première instance, appel et Cour suprême du Canada. Le Comité se dit conscient que les frais de justice ont augmenté depuis 1985.

L'administration du Programme de contestation judiciaire par le Conseil canadien de développement social a fait l'objet de vives critiques de la part de l'Association canadienne française de l'Ontario. Pour l'A.C.F.O., le Conseil n'a pas manifesté un grand intérêt pour les causes reliées aux droits linguistiques. Eh bien, le Comité recommande dans son rapport de choisir le prochain administrateur du programme en lançant un appel d'offres. Voilà qui comblera d'aise les opposants au Conseil canadien de développement social.

• Bilinguisme

Les jeunes Québécois et Néo-Brunswickois sont de plus en plus bilingues

(A.P.F.) - Le nombre de jeunes Canadiens bilingues âgés entre 15 et 24 ans a augmenté au pays, et dépasse maintenant le cap des 20 pour 100.

Dans une étude sur les jeunes au Canada, Statistique Canada indique que le pourcentage de jeunes bilingues, qui était de 18.3 pour 100 lors du recensement de 1981, était de 20.5 pour 100 en 1986. La hausse est surtout remarquable chez les jeunes de 15 à 19 ans, ce qui confirme la popularité des cours d'immersion. À l'inverse, il semble y avoir un essoufflement du côté des 20 à 24 ans.

Si dans les provinces de l'Ouest la situation n'a guère évolué, il en est tout autrement au Québec et au Nouveau-Brunswick. Dans cette dernière province, il faut même parler d'une progression à la fois spectaculaire et étonnante.

MARITIMES

Au Nouveau-Brunswick, le pourcentage de jeunes bilingues de 15 à 19 ans est passé de 9.2 pour 100 en 1981 à, tenez-vous bien, 36.8 pour 100 en 1986! L'étude ne donne pas les raisons pour cette incroyable hausse, et ne fait pas une distinction entre les jeunes anglophones et les jeunes francophones. Chez les jeunes de 20 à 24 ans, la hausse est plus modeste. Le nombre de bilingues passe de 32.1 pour 100, à 33.3 pour 100.

À Terre-Neuve, le pourcentage de jeunes bilingues de 15 à 19 ans est passé de 4.2 pour 100 en 1981 à 6.1 pour cent en 1986. Chez les 20-24 ans, la hausse est minime, passant de 3.0 pour 100 à 3.3 pour cent.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le pourcentage de bilingues chez les jeunes de 15 à 19 ans a connu une hausse importante, passant de 8.7 pour 100 à 13 pour 100. Chez les 20 à 24 ans, l'augmentation passe de 9.2 à 9.7 pour 100.

En Nouvelle-Écosse, 12.9 pour 100 des jeunes de 15 à 19 ans étaient en mesure de s'exprimer dans les deux langues officielles en 1981. Ils étaient 9.4 pour 100 en 1981. Chez les 20-24 ans, le pourcentage est passé de 8.8 à 10.2 pour 100.

L'OUEST

Dans l'Ouest, le bilinguisme stagne, et régresse même dans certaines provinces.

Au Manitoba, la proportion de bilingues chez les 15 à 19 ans a augmenté, pour passer de 9.9 pour 100 en 1981, à 11.3 pour 100 en 1986. La hausse est insignifiante chez les 20 à 24 ans, pour atteindre 9.4 pour 100 en 1986, alors que cette proportion était 9.1 pour 100 cinq ans plus tôt.

Le bilinguisme n'a fait aucun progrès chez les jeunes en Saskatchewan. Le pourcentage de bilingues chez les jeunes de 15 à 19 ans, qui était de 5.7 pour 100 en 1981, a baissé à 5.6 cinq ans plus tard. Il est resté stable à 5.4 pour 100 entre 1981 et 1986 dans le groupe des 20 à 24 ans.

S'il y a une légère hausse en Alberta chez les 15 à 19 ans (de 8 pour 100 en 1981 à 9.2 pour 100 en 1986), on note une baisse équivalente dans le groupe d'âge des 20 à 24 ans. De 8.7 pour 100 qu'ils étaient en 1981, les jeunes bilingues ne formaient plus que 7.2 pour 100 en 1986.

En Colombie-Britannique, on note une hausse dans les deux groupes d'âge. De 8.3 à 11.1 pour 100 en 1986 chez les 15 à 19 ans, et de 6.9 à 7.5 pour 100 chez les 20 à 24 ans.

Le bilinguisme est en chute libre chez les jeunes du Yukon. La proportion de jeunes bilingues est tombée de 10.3 à 7.3 pour 100 chez les 15 à 19 ans, et de 11.4 à 7.7 pour 100 chez les 20 à 24 ans.

LE CENTRE

Le Québec est la seule province où on note une hausse importante chez les jeunes dans les deux catégories d'âge. Ainsi chez les 15 à 19 ans, la proportion de bilingues est passé de 32.4 pour 100 à 38 pour 100 en 1986. On enregistre aussi une hausse importante chez les 20-24 ans. Ils étaient 45.2 pour 100 à pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles en 1986, par rapport à 38.9 pour 100 cinq ans plus tôt. Ces chiffres ne devraient pas étonner outre mesure. Statistique Canada révélait au mois d'avril que de toutes les grandes régions métropolitaines du Canada, la population montréalaise dans son ensemble était la plus bilingue au pays, avec un taux de 48 pour 100.

L'Ontario comptait en 1986 18 pour 100 de jeunes bilingues chez les 15 à 19 ans, une hausse par rapport à 1981 alors que ce pourcentage était de 15.2 pour 100. Chez les 20 à 24 ans, la hausse est faible, de 13.5 pour 100 en 1981 à 14.5 pour 100 en 1986. Rappelons que la Loi 8 sur les services en français est officiellement entrée en vigueur le 19 novembre dernier dans cette province.

Enfin dans les Territoires du Nord-Ouest, on enregistre une hausse dans le premier groupe d'âge (de 3.8 pour 100 à 4.5 pour 100) et une légère baisse au sein du groupe de 20 à 24 ans (6.7 pour 100 à 6.3 pour 100).

• Ottawa

L'Association de la presse francophone hors Québec devient l'Association de la presse francophone

(A.P.F.) - L'A.P.F.H.Q. n'est plus, l'A.P.F. la remplace. C'est ce qu'a annoncé le Directeur général de l'organisme représentant 27 publications francophones au pays, M. Wilfred Roussel. Selon ce dernier, plusieurs raisons ont motivé ce changement de vocable après 13 ans d'existence.

Parmi celles-ci, notons le désir pour l'association d'éviter dorénavant une certaine marginalisation. D'après M. Roussel, il n'est plus nécessaire pour l'organisme de devoir se situer par rapport au Québec. Selon lui, l'A.P.F. a atteint un degré de maturité lui permettant de pouvoir s'identifier à la francophonie dans un sens large.

Aussi, le Directeur de l'organisme souligne que l'emploi d'un nom plus court devient plus facile d'utilisation pour tout le monde. Comme il n'y a qu'une seule association de ce genre dans le monde de la presse francophone, il n'y a pas de confusion possible.



Wilfred Roussel

Malgré ce nouveau vocable, l'Association de la presse francophone conserve son mandat principal de faire la promotion de la francophonie en milieu minoritaire par l'intermédiaire de ses 27 publications membres.

Ainsi, elle a créé ces dernières années deux entités destinées à répondre adéquatement à sa vocation. L'agence de presse francophone offre de la nouvelle nationale adaptée aux intérêts des lecteurs de la presse francophone en milieu minoritaire. Un journaliste représente en permanence ce service de presse à la colline parlementaire.

De son côté, la Fondation Donatien Frémont, organisme de charité, offre des bourses d'études afin de favoriser activement l'éducation post-secondaire des francophones vivant en milieux minoritaires au pays, principalement dans le domaine des communications.

Parmi les importants dossiers actuels de l'Association de la presse francophone, notons celui de la publicité fédérale qui s'avère insuffisamment présenté chez ses journaux membres par rapport à la presse de la majorité anglophone.

Mentionnons également que l'Association sera l'éditeur de divers cahiers spéciaux le printemps prochain qui porteront respectivement sur l'éducation, l'environnement, le village historique acadien de même que les festivals et la musique populaire.

À la 3...

Les gens du 3e âge et le logement

par JACQUES BEAUPRÉ

N.D.L.R. Dans le cadre d'une série de cinq articles sur les gens du 3e âge, Le Franco, aborde aujourd'hui la question du logement.

Lors d'un récent sondage réalisé par une association nationale de personnes âgées, la question du logement est arrivée en tête de liste de leurs préoccupations. Quatre-vingt-cinq pour cent des répondants voulaient des logements à prix abordable alors que 83% parlaient de l'importance de la qualité du logement. Pour une personne âgée, le logement c'est plus qu'un toit et des murs.



Manoir Saint-Thomas à Edmonton

C'est souvent le lieu où elle a habité pendant plusieurs années, peut-être plusieurs décennies, c'est tout un monde de souvenirs mais avant tout c'est un lieu bien à soi où l'on peut vivre encore comme on veut.

Les gens du 3e âge, dit Hazel Wilson, Présidente sortante de l'Association des retraités et des pré-retraités, veulent pour la plupart rester dans leur maison. Ils veulent être indépendants. Les faits semblent appuyer son affirmation. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des Albertains âgés entre 65 et 74 ans vivent dans leur propre demeure que ce soit leur maison, (69%), un appartement ou encore un édifice à logements multiples, comme un manoir. Seulement 3% vivent dans des institutions. Ce n'est que vers 75 ans que la proportion de ceux qui vivent en institution grimpe à environ 20%. De tous ces aînés indépendants, 72% sont propriétaires de leur maison ou de leur condominium et 70% vivent avec leur conjoint.

«Quand tu lâches ta maison, dit Agathe St-Pierre, la Président intérimaire du Comité de l'âge d'or de l'A.C.F.A., je pense que tu as plus besoin d'aide que quand tu restes à la maison. On veut rester dans notre maison. Je pense que le gouvernement a compris que les gens sont bien mieux, qu'ils fonctionnent mieux dans leur maison».

Les gouvernements l'ont compris mais ça ne fait pas longtemps. Les manoirs et les centres d'accueil ont souvent des places vides parce que les gouvernements pensaient que l'avenir pour une personne âgée c'est la vie en institution, bien protégée, bien entourée mais aussi bien isolée de son environnement naturel. En Alberta, il y a moins d'un an que le ministère de la Santé a révisé sa politique pour privilégier les services à domicile. Au fédéral, ce n'est qu'en 1988 que la Société centrale d'hypothèques et de logement et le ministère fédéral de la Santé ont commandité une enquête pour connaître les besoins des personnes du 3e âge en matière de logement. Ce document intitulé HABITAT révèle que les personnes âgées veulent être autonomes le plus longtemps possible.

DES CHOIX DIFFICILES

Les gens du 3e âge doivent et peuvent donc de plus en plus faire des choix. Certains, dit Carmen Maisonneuve, la Directrice du Manoir Saint-Thomas, préfèrent les manoirs parce que «maintenant, les personnes âgées ne restent plus avec leur famille». Les manoirs leur offrent tous les avantages d'un appartement tout en donnant quelques services comme assurer la sécurité des lieux, créer un cercle d'amis et offrir quelques services de loisirs. L'autre choix, c'est la maison. Le choix qui est fait dépend souvent du coût du loyer, de la qualité des installations et de la solitude.

L'argent et la qualité des installations demeurent les deux éléments les plus importants quand un aîné doit décider où il ira vivre. Les gens de l'âge d'or ont, en moyenne, de faibles revenus. Le revenu d'un couple de personnes âgées de 65 ans, ou mieux (les groupes de l'âge d'or n'utilisent plus le 65 ans et plus) en Alberta était de 23,800 $ (en 1986). En 1989, une personne qui n'a pas de revenus de placements ou qui n'a pas droit à une pension de travail doit se contenter de 9 991 $ par année. Un couple qui, lui aussi n'a pas de pension de travail ou de placement recevra seulement 15 908 $. Les regroupements de personnes du 3e âge réclament donc, pour la plupart, des logements à prix modique pour ceux et celles qui en ont besoin. Le Manoir Saint-Thomas en est un exemple puisque le montant du loyer est limité à 25% des revenus mensuels de la personne ou du couple.

L'autre problème majeur des gens de l'âge d'or c'est celui d'avoir des logements qui répondent à leurs besoins. Une personne peut être très autonome mais peut avoir besoin de certaines installations pour garantir son autonomie comme des rampes d'accès pour entrer dans sa maison ou une rampe pour l'aider à entrer dans la baignoire. Lors de la consultation nationale sur le logement, les aînés canadiens ont réclamé que les maisons soient construites en fonction de pouvoir les adapter aux besoins de ses occupants, au fur et à mesure qu'ils vieillissent.

Quant à la solitude, elle existe surtout pour les femmes, qui vivent en moyenne cinq ans de plus que leurs conjoints. Carmen Maisonneuve dit que même si le vieillissement est perçu de façon plus positive et que les gens y sont mieux préparés, la solitude existe encore. Les personnes âgées, dit-elle, déménagent souvent en ville pour se rapprocher des services mais aussi de leurs enfants. Soixante-dix-neuf pour cent des gens de l'âge d'or vivent dans les villes et ce taux grimpe à 85% quand elles atteignent l'âge de 85 ans.

DES SERVICES SPECIALISES

Les gens du 3e âge favorisent donc maintenant une double solution. D'abord rendre le logement plus abordable et mieux adapté; ensuite avoir des services spécialisés qui répondent aux besoins de chacun.

Le gouvernement albertain a développé une série de services à domicile et aide financièrement les personnes âgées qui demeurent dans leur maison ou dans un logement. Mais ces services, reconnaissent les services de santé communautaire, sont insuffisants parce qu'il n'y a pas assez d'argent. Pour 1989-90, la province a investi 14,5 millions $, soit 5 millions $ de plus qu'en 1988-89. Cependant, selon les centres de santé communautaire il aurait fallu 30 millions de dollars de plus.

Parmi les programmes provinciaux on retrouve l'entretien des logements, le déblaiement des entrées en hiver, des subventions pour l'installation d'appareils ou de rampes qui aideront les aînés à être plus autonomes. Au niveau financier, les aînés ont droit à des réductions d'impôt ou des crédits pour payer leurs taxes municipales ou leur loyer en plus d'avoir une subvention annuelle pour réduire leurs frais de chauffage. Il existe enfin des services de livraison de repas chauds et des soins de santé à domicile.

L'HEURE DES CHOIX

Pour les gens du 3e âge et la société en général les prochaines années seront celles du choix... le choix de permettre aux aînés de garder leur autonomie ou le choix de multiplier les institutions publiques. C'est une question d'argent, les services à domicile coûtent beaucoup moins chers, mais avant tout c'est une question humaine.

«Notre capacité de continuer à agir activement à l'intérieur du cadre qui nous est familier importe beaucoup notre bien être psychologique et s'accorde avec la façon dont nous avons toujours vécu».

(Rapport Habitat, p.5)

• Ottawa

Pauvreté et crise du logement vont de pair

par JACQUES BEAUPRE

«La cause première de la crise du logement au Canada, c'est la pauvreté» a déclaré le directeur général du Conseil canadien de développement social. Selon Monsieur Hunsley, «les pauvres sont forcés de choisir soit de payer le loyer, soit de nourrir leur famille».

Selon le Conseil, 895,000 familles et 1,14 millions de personnes seules vivent sous le seuil de la pauvreté, au Canada. La majorité sont des assistés sociaux et des personnes âgées, mais un quart de l'ensemble des ménages pauvres sont des familles dont au moins un membre travaille à plein temps.

Selon le Conseil, pour régler la crise du logement «il faut d'abord assurer un revenu convenable à tous les Canadiens». Ce n'est qu'ensuite dit le Conseil qu'il faudra que les gouvernements trouvent les moyens d'avoir des logements convenables à prix modique.

Parmi les politiques suggérées, le Conseil parle de l'élargissement des programmes sociaux pour compléter le revenu (comme le revenu minimum garanti) et le relèvement des prestations d'assurance sociale pour que les bénéficiaires puissent payer leur loyer.

No 19 veut...

(suite de la page 1)

scolaire no 2228. S'ils se disent prêts à discuter de transfert de frais de scolarité, les commissaires du district no 19 restent toutefois opposés à l'ouverture d'une école française sur le territoire du comté parce qu'ils croient que les programmes actuels répondent aux besoins des francophones et qu'à leur avis 90% des électeurs sont opposés à cette école. Cette position a été présentée à la dizaine de représentants de la Société des parents pour l'éducation française qui étaient venus demander des explications lors de l'assemblée mensuelle, du 8 janvier, de la commission scolaire no 19.

Selon l'un des commissaires, Pierre Bouchard «il y a des raisons pour lesquelles ils ne veulent pas nous rencontrer, peut être que vous (les parents) pouvez nous dire pourquoi?» Les commissaires du comté affirment avoir demandé une rencontre à plusieurs reprises au cours des derniers mois, mais sans succès. Le surintendant de la commission scolaire no 2228, Frank Boulet a pour sa part affirmé «qu'il n'y a pas eu de communications officielles immédiatement avant de faire cette décision là (celle d'ouvrir une école française), mais je pense que le comté savait qu'il y avait une intention de la part de la commission scolaire 2228». Monsieur Boulet dit par ailleurs se souvenir que la proposition du district 2228 a été présentée au président du district 19, Dwayne Lindberg, le jour même où elle a été adoptée et que plusieurs contacts avaient eu lieu auparavant.



Les commissaires scolaires du comté de Saint-Paul disent NON à l'école française mais sont prêts à discuter d'un transfert des frais de scolarité.

(Photo Jacques Beaupré)

Selon le président de la commission scolaire du comté, Dwayne Lindberg et les autres commissaires, la principale question en litige est celle des coûts. La proposition du district no 2228, disent-ils, ne donne aucune information sur les coûts de l'ouverture d'une école française et ne comprend aucune limite quant à la responsabilité financière de leur commission. Les commissaires, qui ont rencontré le ministre de l'Éducation Jim Dinning en novembre dernier, disent que celui-ci ne leur a donné aucune assurance qu'ils recevraient une aide financière de la province. Au contraire, dit Dwayne Lindberg, le ministre a dit que les commissions scolaires devaient assumer seules les coûts d'ouverture des écoles françaises.

Cette rencontre dit le président de la Société des parents pour l'éducation française, Vital Ouellette, aura servi à quelque chose. «On est maintenant au courant que le comté veut rencontrer la commission scolaire 2228 (...) pour travailler ensemble pour arriver à une solution amicale». Monsieur Ouellette croit par ailleurs qu'il est toujours possible que l'école française ouvre ses portes en septembre 1990.

Éditorial

Sauver l'accord du Lac Meech à tout prix?

La date fatidique du 23 juin 1990 approche à grands pas. Si à cette date l'accord du Lac Meech n'est pas ratifié par toutes les provinces du Canada, le Premier ministre Brian Mulroney devra en faire son deuil. Entretemps des personnalités canadiennes évoluant dans tous les domaines, notamment dans les affaires et la politique unissent leurs efforts pour tenter de sauver cet accord qui ne fait l'affaire de personne sinon de Mulroney et Bourassa.

On a aussi appris que de nombreuses personnalités francophones hors Québec notamment du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Edouard et du Manitoba ainsi que le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), M. Aurèle Thériault, ont accepté de militer au sein des «Amis du Lac Meech», à titre personnel.

Il a été prouvé par sondage que près de 50% de la population canadienne ne sait pas ce que contient cet accord et on lui demande de l'appuyer. Le gouvernement Mulroney n'a pas fait son devoir. Il a été incapable d'expliquer le contenu de cet accord dans des termes compréhensibles à la population. Il est parfois à se demander si les Premiers ministres réalisent et comprennent le document qu'ils ont signé durant la rencontre au Lac Meech. Que l'on ratifie ou non cet accord, il est évident que l'unité canadienne est loin d'être réalisée.

Advenant la ratification de l'accord, on passera à d'autres rondes de négociations. La F.F.H.Q. espère que lors de la première rencontre des Premiers ministres après la ratification, on incluera à l'ordre du jour une discussion sur les droits des minorités. Les Premiers ministres pourraient aussi discuter de l'application (ou la non-application) actuelle de l'article 23 de la Charte. Il est évident que M. Getty voudra discuter de la réforme du Sénat. Et encore une fois le fédéral et les provinces essaieront de tirer le meilleur parti possible de ces négociations, dans une perspective de maintenir leurs pouvoirs respectifs ou d'en acquérir de nouveaux. Ainsi va le fédéralisme canadien.

Si l'accord meurt de sa belle mort, la province de Québec, qui brandit déjà le spectre de la séparation, mettra fin à sa participation aux conférences fédérales-provinciales, ce qui ralentira la machine intergouvernementale. Quelle sera la réaction de l'Ontario face à cette crise interne qui pourrait secouer le Canada? Et les autres provinces qui, jusqu'ici ont ratifié et supportent cet accord, comment réagiront-elles à ce schisme du fédéralisme canadien? Va-t-on alors tenter de réintégrer le Québec dans le giron fédéral par l'entremise d'un accord plus logique et plus acceptable? Il faut alors penser que les négociations seront très difficiles, sinon impossibles. Le Québec ne voudra certainement pas être le dindon de la farce une troisième fois. On peut alors se demander si ce n'est pas la fin du fédéralisme tel que conçu par les Pères de la Confédération? On peut évidemment supposer que le mouvement indépendantiste reprendra de la force au Québec. Mais le Québec tiendra-t-il un autre référendum sur l'indépendance? Quelle sera la réponse des Québécois? On a sauvé la Confédération canadienne «in extremis» en 1982, fera-t-on encore de même avant le 23 juin 1990? À force de sauver «in extremis», ne risque-t-on pas éventuellement de sauter la date d'échéance et de se retrouver dans un marasme constitutionnel indescriptible? Ce n'est sûrement pas ce qui améliorera l'incertitude qui prévaut dans les milieux économiques et d'affaires face au déficit du gouvernement fédéral et à la situation économique canadienne actuelle. Il faut régler le cas de l'accord du Lac Meech au plus tôt pour enfin passer à des dossiers encore plus urgents.

PIERRE BRAULT

Commentaire

1990: l'Année internationale de l'alphabétisation

par MONIQUE JEAN CÔTE

Les 16, 17, 18 et 19 novembre derniers, environ 150 personnes, représentant les différentes provinces du Canada y compris les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, assistaient à un séminaire qui se déroulait à Montréal. Ce séminaire, intitulé «EN TOUTES LETTRES ET EN FRANÇAIS», regroupait des personnes vivement intéressées par le problème de l'analphabétisme.

Contrairement à ce que plusieurs pensent, non seulement les personnes âgées et les jeunes décrocheurs présentent des problèmes d'alphabétisation mais aussi des milliers d'autres personnes qui se débrouillent tant bien que mal dans un emploi précaire et mal rémunéré. L'analphabétisme est également souvent associé à un manque d'intelligence. Mais ce fondement n'est absolument pas valable.

Selon des statistiques tirées d'un article de Jean-Paul Hautecoeur, «Compte-rendu critique de l'enquête sur l'alphabétisation au Canada» (Toronto, août 1987), le Canada compte 4,5 millions (24%) d'analphabètes, soit un adulte sur quatre. Ce nombre s'accroît avec l'âge; il est supérieur chez les francophones que chez les anglophones. Et si on regarde de plus près, 21% de la population franco-albertaine est analphabète.



Les participants de l'Alberta au séminaire «EN TOUTES LETTRES ET EN FRANÇAIS» affichent fièrement le drapeau franco-albertain.

En fait, l'analphabétisme est la responsabilité de tous: autant de l'analphabète lui-même que des gouvernements fédéral et provinciaux, en passant par les différents milieux de l'éducation (institutionnels ou non-institutionnels), les organismes sociaux, les commissions scolaires, les gens d'affaires, les médias, les syndicats et le grand public. TENONS-NOUS LA MAIN ET AGISSONS!

Lettres ouvertes

Accord du Lac Meech

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer mon opinion au sujet des effets de l'attitude du public canadien face à la ratification de l'accord du Lac Meech et de la clause de la société distincte en particulier.

J'étais fortement déçu de l'attitude négative qu'a adopté la population générale envers cet accord. Un sondage a démontré que la majorité de la population canadienne ne connaît même pas les détails de cet accord. Alors pourquoi toute cette agitation? Je pense que la cause majeure est la critique constante par les médias canadiens anglais. Ils n'arrêtent pas de critiquer cet accord important, et surtout la clause de la société distincte.

Je ne voix rien de menaçant dans la clause de la société distincte. Elle stipule seulement que le Québec soit reconnue comme une province différente à cause de sa majorité francophone et que cette différence, cette identité, soient préservées et promues. Cette clause reconnaît aussi le fait qu'il y a des Canadiens d'origine et de langue première française vivant hors Québec, malheureusement, elle ne fait que reconnaître ce fait. Mais elle maintient que nous avons des droits comme Franco-Albertains. La clause reconnaît aussi le fait qu'il existe une communauté anglophone à l'intérieur du Québec. Il est aussi important de noter que la clause dit que le rôle ultime du gouvernement québécois est de préserver l'identité distincte des francophones.

Malheureusement, beaucoup d'anglophones ne comprennent pas l'importance pour nous de garder notre identité et notre culture francophones. Ils ne comprennent pas que c'est la variété, la diversité de cultures et le fait que notre pays est multiculturel qui fait que notre pays est unique. Moi, je vois cet accord comme étant la dernière chance pour nous comme Canadiens de vraiment s'unir et de former un seul pays, un pays uni et fier. Malheureusement, la façon dont les choses vont maintenant, cet accord pourrait ultimement détruire et déchirer la composition unique du multiculturalisme et du bilinguisme au Canada. Il y a de plus en plus de sentiments anti-francophones qui se développent au pays et mettre fin à ces sentiments est d'une grande importance.

Je pense aussi qu'il est temps que nous, comme Canadiens, apprenions à comprendre et à respecter les droits de nos prochains. Il est temps de se mettre ensemble et trouver des solutions à nos différences. On est tous dans le même bateau, et si nous n'arrêtons pas de nous chicaner, le bateau va bien finir par couler. Il va falloir qu'on devienne tous «Canadophiles» si nous espérons sauver notre pays. Il va falloir mettre ce qui est mieux pour le pays en premier pour une fois. Disons oui à un Canada bilingue.

Malheureusement, je n'ai que quinze ans et ce que je dis ne veut pas dire grand chose et je ne comprends pas toutes les complexités de notre pays. Mais je sais que j'aime mon pays et que je suis fier d'être Canadien français. Je ne peux qu'espérer que quand mon opinion va valoir quelque chose, et que je pourrai comprendre à fond les politiques, qu'il me restera un Canada à aimer.

Veuillez accepter, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes sentiments les plus sincères.

Yvan Champagne
Bonnyville, Alberta

Pensée de la semaine...

La personnalité est à l'homme ce que le parfum est à la fleur

(C.M. Schwab)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Jacques Beaupré

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Edmonton

La Fête du Partage à l'école Notre-Dame

Le 10 décembre dernier, l'école Notre-Dame et la paroisse Sainte-Anne avaient organisé conjointement la «Fête du Partage» dans le gymnase de l'école.

L'idée avait été soulevée lors d'une rencontre du Comité de pastorale de la paroisse. Le Comité a grandement aidé à la réalisation du dîner à la fortune du pot et à cette rencontre des Fêtes après la messe du dimanche.

Le travail inlassable des organisateurs a donné des résultats assez intéressants. Plus de 250 paroissiens, étudiants, enseignants et amis ont passé des moments mémorables au cours de cet après-midi.

Chaque famille avait apporté un met et les personnes présentes ont partagé beaucoup de bonnes choses à manger. La joie et la gaieté régnaient. On y avait organisé différentes activités pour jeunes et moins jeunes avant la visite de la Mère Noël, du Bonhomme de neige (Frosty) et évidemment du Père Noël. Dans différents coins du gymnase on avait organisé un concours de décorations d'arbre de Noël; de la lecture de contes de Noël; de remise de ballons soufflés à l'hélium; de tirage de suçons décorant un arbre; de maquillage et de concours de pêche à la ligne. Les parents et les enfants ont vu à l'organisation de ces activités. Pour une fois les professeurs ont participé sans avoir à se mêler de l'organisation. Gaétan Bourdon, animateur bien connu à ITV et Pauline Lambert ont fait chanter des chants de Noël. Et quand le Père Noël est arrivé, il a voulu danser avec la Mère Noël pour démontrer sa joie avant de rencontrer les enfants et leur remettre une belle canne de Noël en bonbon. Tous les enfants ont bien aimé cette visite du joyeux bonhomme.

Tous les participants sont retournés à la maison satisfaits de cette rencontre et souhaitant que cela devienne une tradition au cours des années.



Le Bonhomme n'a pas fondu malgré la chaude atmosphère qui régnait.



Hélène Landry a intéressé les petits en leur racontant une belle histoire.

• Calgary

L'Éventail, un événement à ne pas manquer

par LINE MARTEL

Pour une deuxième année consécutive les francophones et francophiles de Calgary et de la région bénéficieront d'une foire aux services français. L'événement, qui remporta un succès certain l'an dernier, est donc repris cette année, le samedi 20 janvier 1990. Marquez votre calendrier dès maintenant car c'est une chance unique que vous avez de découvrir autant de services français et surtout sous un même toit. Il n'est donc pas nécessaire de parcourir la ville; les exposants le feront pour vous. Comme l'an dernier, ils se réuniront tous au 2e étage du centre de l'Éducation permanente (A.V.C.) de Calgary (332 - 6e Avenue S.E.). Le stationnement gratuit vous est offert sous l'immeuble. Vous devez entrer par la 5e Avenue. Des activités sont prévues pour les plus jeunes, des rafraîchissements seront servis; les gigeurs de Calgary sont de la partie encore une fois cette année. L'entrée est libre et tous les exposants seront là pour vous recevoir, n'importe quand entre 12h et 17h.

«Ça n'arrive qu'une fois l'an et c'est une occasion en or de se familiariser avec les différents services offerts en français à Calgary, de passer un après-midi agréable et de rencontrer une foule de gens intéressants», nous confiait Micheline Paré, Coordonnatrice du centre de l'Éducation permanente de Calgary et Organisatrice de la journée.

Pour Madame Sol Nawy, également Organisatrice, l'Éventail a également pour but de promouvoir la francophonie au sein de la communauté anglophone qui l'entoure. «C'est important que les francophones connaissent les services disponibles qui sont offerts dans leur langue mais c'est tout aussi important d'accroître la visibilité de la communauté francophone de Calgary au sein de la communauté qui nous englobe et avec laquelle on vit», ajoute-t-elle. Elle nous donna l'exemple de garages, restaurants et cliniques qui offrent un service en français et qui ne sont pas connus du public. «En les invitant ici, on fait d'une pierre deux coups; on leur fait plaisir et surtout on les sensibilise à notre présence parmi eux».

De la garderie Pomme de Reinette à l'Université de Calgary, des entreprises privées aux services gouvernementaux, de la pré-maternelle l'Arc-en-ciel au club de l'Âge d'or en passant par les clubs sociaux et culturels, vous y trouverez de tout et sous un même toit. Vous aimeriez discuter avec un comptable, un architecte, un psychologue, un interprète ou un agent immobilier francophone?... Ce sera la place. C'est à ne pas manquer.



Parmi les nombreux exposants vous retrouverez l'école Sainte-Anne.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

JANVIER

7	8	9	10	11	12	13
1986 DECES DU PERE JOSEPH JEAN OMI	1978 DECES DU PERE BENOIT GUIMONT OMI	1947 DECES FONDATEUR DE L'ORPHELINAT DE PRINCE-ALBERT, P. W. BRUECK OMI	1890 LE PERE LEON FOUQUET NOMME CURE DE SAINT-JOACHIM	1981 DECES DE GEORGES BUGNET	1743 LA VERENDRYE ATTEINT LE PIED DES MONTAGNES ROCHEUSES	1964 DECES DU PERE GERARD FORCADE OMI

• Bonnyville

Une garderie francophone pourrait voir le jour

par JACQUES BEAUPRÉ

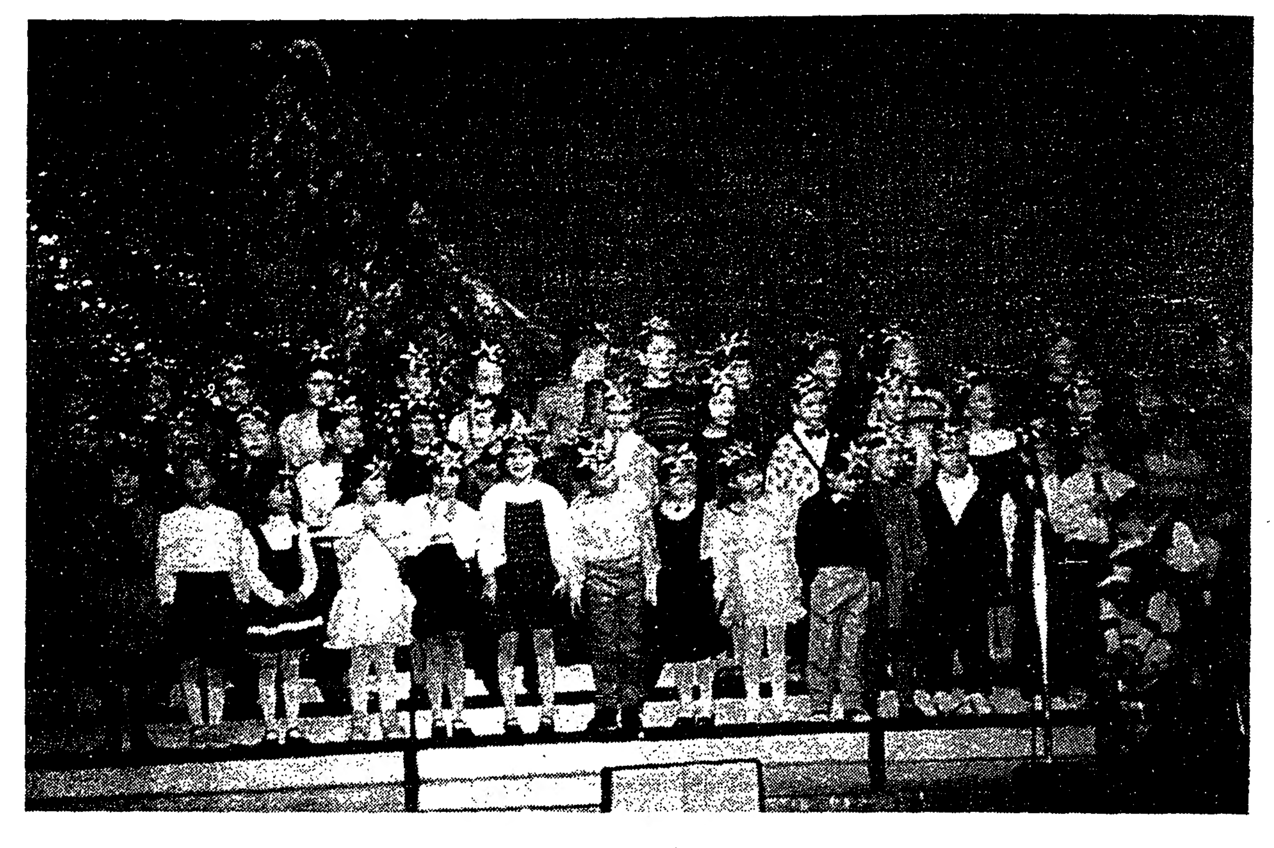
Une rencontre publique aura lieu le 24 janvier prochain sur l'avenir d'une future garderie francophone à Bonnyville. Depuis le 20 novembre dernier, la régionale a embauché un recherchiste, Roger Pellerin, pour faire une étude de faisabilité. Monsieur Pellerin doit entre autres déterminer s'il y a suffisamment de jeunes enfants francophones pour rentabiliser une future garderie. La rencontre du 24 janvier, qui aura lieu au Centre culturel devrait permettre d'informer les parents et d'approfondir la recherche en cours.

Une garderie française à Bonnyville est une nécessité, affirme Monsieur Pellerin et l'A.C.F.A. Nous nous devons, disent-ils, de sauvegarder notre langue, notre culture, et, afin de réaliser cet objectif, la promotion du français doit se faire dès le tout jeune âge.

Il existe présentement une garderie anglophone qui accueille une quarantaine d'enfants. C'est la 2e fois en deux ans que la régionale organise un sondage sur cette question. La première tentative s'était avérée un échec, faute de répondants, mais cette fois, le recherchiste travaille à temps plein à rencontrer les résidents de la région. Selon l'agente de développement communautaire, Germaine Kent, il semble que la demande pour une garderie francophone se fasse surtout sentir au niveau des très jeunes enfants, ceux âgés de deux ans et moins.

À Bonnyville, explique Roger Pellerin, un Acadien établi dans cette ville depuis cinq ans, l'assimilation du français à l'anglais se produit à une vitesse incroyable. C'est pour ralentir le processus et éventuellement l'éliminer que nous désirons combler ce vide. Une garderie française serait vraiment commencer à la base et ainsi, on pourra possiblement grandir en français.

Concert annuel à Maurice-Lavallée



Dans un gymnase plein à craquer, ou presque, les élèves de Maurice-Lavallée ont offert un concert de Noël où dominaient la musique et les chansons.

(Photo Jacques Beaupré)

• Bonnyville

Nomination

Depuis le 27 novembre 1989, la Société des parents pour une école canadienne-française (S.P.E.C.F.), région de Bonnyville, a une agente embauchée à plein temps par l'entremise du Projet conjoint.

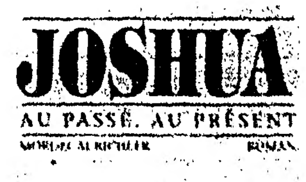
Notre agente, Mme Yolande Beaunoyer est originaire de Mallaig mais habite à Bonnyville depuis 1971.

Par le passé elle a occupé plusieurs postes de Secrétaire, notamment pour le surintendant des écoles, M. Jacques Moquin et pour Guérin Ouellet alors Secrétaire-trésorier du district scolaire de Bonnyville de 1971 à 1975.

Les écoles ne sont donc pas inconnues pour Yolande.

C'est avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme que Yolande vient nous rejoindre au bureau de la S.P.E.C.F. au 49046 - 50e Rue, bureau no 6, Bonnyville.

Mon livre de chevet





TITRE:	JOSHUA AU PASSÉ, AU PRÉSENT	ÉDITIONS Quinze
AUTEUR:	*Mordecai Richler*	
COLLECTION:		I.S.B.N.
SUJET:	Littérature québécoise 29,95 $ / 544 pages	2-89026-386-X

Une enfance qui le déconcerte, partagée entre la rue Saint-Urbain et Outremont, deux entités incompatibles; une adolescence où il reçoit son premier baiser politique: la guerre d'Espagne; l'apprentissage du métier de journaliste au cours d'une errance qui va le mener de Paris à Londres, puis à Ibiza.

Tous ces événements dramatiques ou cocasses, ces situations émouvantes ou drolatiques sont contés sur un ton où la tentation de s'apitoyer sur soi-même cède toujours le pas à un humour décapant.

Ce livre est disponible à la Librairie Le Carrefour d'Edmonton et de Calgary.

Arts et spectacles

• Edmonton

«Le pique-nique» présenté par La Marée Montante

par ANDRÉ FRADETTE

«Le pique-nique» de Rino Morin Rossignol, une comédie satirique typiquement acadienne mais universelle.

Vous voulez rire au théâtre, jusqu'aux larmes, jusqu'à en être plié en deux? Vous voulez tout oublier, et en même temps découvrir un merveilleux pays, l'Acadie, son peuple avec ses joies et ses peines? Alors, **«Le pique-nique»** saura sûrement vous combler de rires mais aussi de découvertes et de réflexions car l'Acadie a mille et un secrets et s'interroge très fort. Voir **«Le pique-nique»**, c'est comme regarder l'Acadie par une fenêtre, celle d'un auteur qui a voulu mettre en dialogues un grand débat sur son pays.

Invitée par le Théâtre français d'Edmonton, la Marée Montante, une toute nouvelle troupe de la Société Acadienne de l'Alberta, est toute vibrante d'enthousiasme pour sa première pièce. Une première ici, qui, pour le Théâtre français d'Edmonton, s'inscrit dans le mouvement d'ouverture vers la communauté franco-albertaine déjà amorcé depuis la saison dernière et visible dans sa programmation 1989-90.

«Le pique nique» a vu le jour en 1982, très vite un soir, comme si l'auteur avait été assailli de toute part par des centaines de messages, de cris, d'images de l'Acadie qui ne demandaient qu'à sortir, qu'à se libérer pour s'étaler noir sur blanc en dialogues, sous la forme d'une comédie satirique car les personnages se moquent des autres; tournent en ridicule leurs voisins, blessent avec des mots durs, jurons, expressions dénigrantes, mots tabous. Or cette satire est coulée dans le rire afin que tout passe bien, que le message soit clair.

Malgré la fougue de son inspiration, Rino Morin Rossignol a su créer une pièce équilibrée dans la distribution des rôles, les sept personnages étant tous aussi importants les uns que les autres, et dans l'action, «hilarante», centrée sur la chicane de paroisse, les rivalités internes, la lutte menée contre le majoritaire en Amérique du Nord, représenté dans la pièce par Lord Durham.

Cependant, pour enrober tout cela, Rino Morin Rossignol joue, à la façon d'un instrument de musique, d'un violon pour danser; d'une langue à plusieurs niveaux, qui déclenche le rire à tout bout de champ; une langue englobant un vaste répertoire, présent en Acadie et ailleurs: Acadien, français courant, franglais, anglais, amérindien, et même du Latin; de quoi satisfaire tous les goûts, décrire toutes les réalités possibles dans ce monde de mer qui n'oubliera jamais 1755.

Derrière ces niveaux de langue, derrière le comique et la satire, se cache la problématique acadienne, existentielle, faite de sa culture et de son identité propres, des grandes misères de son histoire, de rivalités internes et enfin de sa condition de minoritaire riche (culturellement) en Amérique du Nord et dans le monde; mais non moins universelle que celle de n'importe quel autre peuple et dont les mots sont susceptibles de résonner, raisonner, dans la tête de tout francophone hors Québec et d'ailleurs...,attaché à ses racines, enraciné.

Alors une pièce pour rire, pour penser et s'empaqueter de culturel.

La pièce sera jouée, à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean, les 19, 20, 26 et 27 janvier à 20h, et le 28 janvier à 15h.

• Edmonton

Comment évangéliser les baptisés

par GUY LACOMBE

«Au début de l'Église primitive, on ne baptisait que les convertis. Aujourd'hui, c'est tout l'inverse: il faut convertir les baptisés».

Cette phrase-choc est tirée d'un petit livre que vient de publier la maison Anne Sigier de Sainte-Foy, Québec, **Comment évangéliser les baptisés.** Ce livre de 155 pages a été écrit par José H. Prado Flores, un Mexicain, père de quatre enfants, qui a déjà publié plus de trente volumes. Après ses études classiques, il s'est spécialisé en Écriture Sainte à Mexico puis il a suivi un stage d'étude en catéchèse à Lumen Vitae en Belgique. Depuis son retour en Amérique latine, il s'emploie principalement à former des évangélisateurs.

Pour lui, tout est là, et il va jusqu'à dire que «la principale tâche de tous ceux qui ont une responsabilité pastorale dans l'Église de Jésus est de former des évangélisateurs». Et il ajoute encore: «La tâche principale de celui qui a un ministère n'est pas de l'exercer, mais de former et d'habiliter des agents compétents pour que non seulement ils fassent ce qu'il fait lui-même mais qu'ils arrivent à le faire mieux que lui ne le fait». Telle a d'ailleurs été l'expérience de José Prado Flores, et c'est précisément cette expérience et cette conviction qu'il veut partager dans ce livre qui devient de ce fait plus qu'un livre de lecture, mais un véritable instrument de travail.

Selon le Père Émilien Tardif, qui en a signé la présentation, une question de grande importance qui se pose aujourd'hui c'est «comment évangéliser les baptisés de nos chrétientés qui sont en train de se laisser envahir par le matérialisme, par le confort et souvent par l'individualisme...?» Or ce livre répond précisément à cette question, et il le fait dans un langage clair, concis, concret. La traduction française a d'ailleurs été faite par le Père Valérien Gaudet, O.M.I., bien connu en Alberta.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Marie France Thibeault «Entre deux départs» Trans-Canada PPF-2008.
Marie France Thibeault tient à être reconnue comme une chanteuse de pop-romantique à la France Gall et à la Sylvie Vartan. Tous les titres qui figurent sur «Entre deux départs» portent sa signature. On s'amuse à faire tourner la chanson-titre, en plus de «Insomnie dans ton lit», «T'es parti», «On n'a pas le temps» et «Encore plus loin». La musique et tous les arrangements respectent le genre populaire à travers une orchestration sans reproche. Un dynamisme peu commun se dégage de cet album.

Renaud Tour 89 «Visage pâle rencontrer public» Virgin VD-3073.
Renaud Sechant est un auteur-compositeur-interprète d'outremer, une nouvelle lueur de la chanson française qui, avec Francis Cabrel, Jean-Patrick Capdevielle et le genre nous ramène une écriture de haute conscience. Ce qui diffère chez Renaud en comparaison avec Cabrel et Capdevielle c'est l'aspect musical et le fait que ce type s'adonne à une certaine dureté qui se voit introduite dans certaines de ses chansons. «Visage pâle rencontrer public» est un album double qui fut enregistré en direct (tournée 89). On a su inclure des versions fidèles et amusantes de plusieurs de ses plus récents succès: «Cent ans», «Petite», «Jonathan», «Il pleut», «Morts les enfants», «La pêche à la ligne», etc. Un album que l'on réécoute sans se lasser.

Reba McEntire «Live» MCA MCAC2-8034.
Sur cet album enregistré en direct du McCallum Theatre en Californie au mois d'avril dernier, Reba McEntire chante plusieurs de ses plus récents succès: «Whoever's In New England», «Little Rock», «One Promise Too Late», «Can't Stop Now», «New Fool At An Old Game», «Sunday Kind Of Love», etc. en plus d'anciens succès popularisés plusieurs années passées par Dolly Parton (Jolene), Ray Price (Night Life), Merle Haggard (Mama Tried), Patsy Cline (Sweet Dreams), et Bob Wills (San Antonio Rose). Toutes les plages alignées l'une après l'autre nous donnent un cocktail de country terreux.

Stéphane Grappelli et Yo-Yo Ma «Anything Goes» CBS MK-45574.
Le violoniste français Stéphane Grappelli et le violoncelliste japonais Yo-Yo Ma forment un duo dont la carcasse est des plus solide, dont les idées sont les plus colorées et dont la présence est peut-être la plus goûtée. Des compositions surtout de la plume de Cole Porter («In The Still Of The Night», «Anything Goes», «Easy To Love», «Just One Of Those Things», etc.) nos deux amis en apprivoisent au plaisir de tous. Bref un disque ferme, profond et énergétique. Hautement recommandé.

L'installation de lignes téléphoniques privées continue

par JACQUES BEAUPRE

Entre septembre 1987 et décembre 1989, environ 55,000 familles albertaines vivant en milieu rural peuvent profiter d'un service de haute technologie très sophistiqué... des lignes téléphoniques individuelles. Pour ces 55,000 familles, il s'agit en fait d'une nouveauté puisqu'auparavant, elles devaient partager leur ligne téléphonique avec une ou plusieurs autres familles.

Cette «nouveauté technologique» leur permet de faire ce qu'ils n'ont jamais pu faire auparavant comme utiliser un répondeur automatique ou encore envoyer des informations par ordinateur. Les lignes téléphoniques privées leur permettent aussi d'être certain qu'aucun voisin n'écoute leur conversation et qu'ils pourront utiliser leur téléphone en tout temps plutôt que de devoir attendre que leur voisin raccroche.

L'installation des lignes téléphoniques privées a été faite dans le cadre d'un programme provincial annoncé en septembre 1987 par le Premier ministre Don Getty. D'ici juin 1991, tous les albertains auront accès à des lignes privées.

Il reste environ un autre 50,000 familles albertaines qui ne jouissent pas encore de ce «luxe». Dans le cadre du programme d'installation des lignes privées, le gouvernement de l'Alberta paie environ 80% des coûts alors que les abonnés paient l'autre 20%, soit 450 $, à raison de 5 $ par mois.

• Edmonton

Le Carnaval de la Faculté Saint-Jean

par JACQUES BEAUPRE

Du 12 au 14 janvier, c'est le Carnaval à la Faculté Saint-Jean et tout le monde est invité à venir participer à cette fête de l'hiver. Des activités d'animation, des jeux, des spectacles et des activités extérieures sont au programme des festivités qui se dérouleront à la Faculté.

12 janvier...
Bistro du Carnaval, salon des étudiants (15h30 à 21h00).
13 janvier...
De 13h00 à 16h00, activités hivernales (sculptures sur glace, concours, etc...)
De 19h00 à 21h00, soirée d'amateurs, auditorium
De 21h00 à 24h30, soirée carnavalesque, cafétéria
14 janvier...
De 11h00 à 13h00, brunch du Carnaval, cafétéria

Pour de plus amples informations, contactez Doris-Michel Monpetit ou Lise Nepton au 465-8700 ou 465-8748.

Carrières et professions

BILINGUE
Français - Anglais

Commis aux relations publiques pour l'Aéroport International d'Edmonton. Journées et heures de travail: le **samedi** et le **dimanche** de **6 h 30 à 14 h 30**. Salaire: **6,00 $/hre**
Pour de plus amples détails, demandez **Shirley** au **482-4451.**
Guardian Consulting Associates Ltd.

Les Éditions du Blé

sont à la recherche d'un(e)

responsable de l'administration

La personne sera responsable de:

- la surveillance des étapes de production;
- la mise en marché des publications;
- les relations avec les pigistes responsables du travail éditorial;
- les relations avec les auteurs et le public;
- l'administration générale de la corporation.

Le(la) candidat(e) devra travailler avec un conseil d'administration et utiliser un système d'ordinateur.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction: dès que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leurs références au plus tard le **26 janvier 1990** à:



Le Président
Les Éditions du Blé
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
(204) 237-8200



Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

recherchons

MONITEURS(TRICES)

pour notre programme d'immersion française à Rimouski, Québec

Connaissance approfondie du français
Expérience pertinente
Disponibilité pendant sept semaines
du 7 mai au 22 juin 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **25 janvier** à:

Michel Landry
Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9

L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.

CNRC **INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE NUMÉRIQUE**

(Penticton, C.-B.)
(Durée limitée seulement)

Ceci est un poste d'une durée limitée seulement. Le CNRC ne garantit pas d'emploi après le 31 mars 1994.

L'Observatoire Fédéral de Radioastrophysique (OFR) du Conseil national de recherches du Canada est à la recherche d'un ingénieur en électronique numérique pour concevoir et mettre au point des instruments d'électronique numérique dans l'un ou l'autre des deux secteurs d'application suivants: l'expansion du radiotéléscope à synthèse d'ouverture de l'OFR et le développement d'un système de corrélateurs pour un projet international d'interférométrie espace-terre auquel le Canada participe.

Sous la surveillance du personnel supérieur, le(la) candidat(e) retenu(e) participera au développement et à la mise au point d'instruments et de systèmes de commande numériques à l'OFR ou à la mise au point de corrélateurs numériques ultra-rapides destinés à des applications de radioastronomie spatiale. Ces deux secteurs d'application offriront la possibilité de mettre en application des techniques modernes de génie électronique, y compris la conception et l'utilisation de circuits intégrés propres à une application, de microprocesseurs rapides, de réseaux logiques programmables et de logiciels en temps réel. Le(la) candidat(e) retenu(e) sera tenu(e) de produire des designs sur papier bien documentés au moyen d'outils logiciels évolués et d'assurer la mise en oeuvre de ces designs. Il (elle) devra en outre être très compétent(e) en rédaction de documents techniques.

Les candidat(e)s doivent posséder un diplôme universitaire au niveau du baccalauréat (ou plus) en génie électrique/électronique (ou dans d'autres domaines avec expérience équivalente) et au moins cinq années d'expérience pratique. Sont également requises de solides connaissances de l'électronique numérique, des microprocesseurs et des ordinateurs (tant en termes de matériel que de logiciel). Les candidats doivent avoir des connaissances générales des techniques avancées de traitement des signaux. De l'expérience de la radioastronomie à synthèse d'ouverture ou de l'interférométrie à longue base serait jugée un atout. Il est très important de posséder d'excellentes aptitudes organisationnelles. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour ce poste. Une enquête de sécurité sera aussi requise.

TRAITEMENT Selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet avant le *27 janvier 1990* au: Directeur, l'Observatoire Fédéral de Radioastrophysique, Conseil national de recherches du Canada, Penticton, C.-B., V2A 6K3. Mentionner la référence HI-89-08. (LF)

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada — Canada



OFFRE D'EMPLOI POUR HOMMES OU FEMMES AUX CHEMINS DE FER DU CN

SERRES-FREINS/HOMMES DE COUR

Les chemins de fer du CN entreprennent la sélection et la formation de candidats pour remplir d'éventuels postes vacants à Edmonton, en Alberta.

TRAVAIL:
Les candidats choisis pour ces emplois travailleront sous la direction d'un Conducteur/Contremaître de cour et devront circuler sur les trains de passagers ou de marchandises. Ils devront aussi accomplir une variété de tâches associées à la circulation des trains sur la voie principale et dans les cours. Ces tâches comprennent l'observance des règles d'opération et de sécurité, effectuer l'aiguillage, accoupler les wagons, appliquer les freins manuels, effectuer l'inspection des trains et les protéger contre la circulation des autres convois.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Travail à l'extérieur sous toutes les conditions atmosphériques. Sur appel 24 heures par jour et les travailleurs doivent être disponibles à deux heures d'avis. Affectation possible à un endroit autre que celui où ils ont été embauchés. Selon les affectations, les titulaires pourront être loin de leur domicile pour des périodes de temps variables.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent avoir 18 ans ou plus et doivent réussir le procédé de sélection et le programme de formation. Ils doivent aussi rencontrer les standards médicaux et physiques, posséder une perception normale des couleurs et une vision 20/20, 20/30 ou 20/40 qui est corrigible à 20/20 à l'aide de lentilles correctrices.

Le salaire et les bénéfices marginaux sont définis par une entente collective. Même si le titulaire reçoit un salaire horaire de 8 $/heure durant la formation qui s'échelonne sur 8 à 10 semaines, **il existe une possibilité extraordinaire d'atteindre un salaire très intéressant à long terme.**

Les candidats intéressés peuvent contacter:

Les Services d'emploi du CN
Annexe Ouest, Édifice du CN
10004 - 104e Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 0K2
Tél.: 421-6283

Le Bureau d'Emploi sera ouvert pour accepter les offres d'emploi, le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h à 11h30.



Le magazine acadien ***Ven'd'est,***
propriété des Éditions coopératives du Ven'd'est ltée,
sollicite des candidatures pour le poste:

Rédacteur ou rédactrice en chef

Fonction:
En collaboration avec la direction de l'entreprise, le ou la titulaire aura comme tâche principale la coordination des activités de rédaction du magazine. Ceci implique:
-animer le comité de rédaction
-faire de la recherche
-commander l'ensemble des textes et des illustrations auprès des collaborateurs et collaboratrices
-rédiger des textes
-faire du pupitre
-assumer la coordination du réseau de correction
-assister l'équipe de production lors de l'étape finale du montage

Le ou la titulaire assumera également des tâches relevant du domaine des relations publiques (rédaction de communiqués de presse et de textes promotionnels, mise à jour de la liste de presse).

Enfin, le ou la titulaire devra à chaque numéro (six fois l'an) assurer la distribution du magazine *Ven'd'est* sur une partie du réseau de distribution de l'entreprise.

Exigences:
-Formation post-secondaire ou expérience d'au moins deux années en journalisme
-Aptitude en relations publiques
-Facilité de travailler en équipe
-Connaissance du travail assisté par ordinateur (traitement de texte)
-Posséder une voiture

Traitement:
À négocier selon la politique d'administration du personnel des Éditions coopératives du Ven'd'est ltée.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 3 janvier 1990 à:
Le magazine acadien Ven'd'est
a/s Euclide Chiasson, directeur-général
C.P. 430, Petit-Rocher, N.-B. E0B 2E0

Bloc-notes

Une courtoisie de 

La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

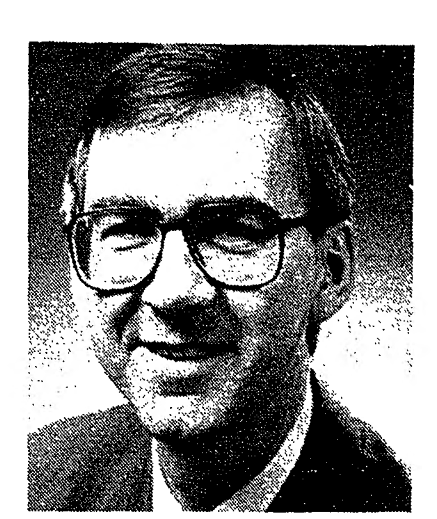
VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Une meilleure place pour les régions à Radio-Canada?

par JACQUES BEAUPRE

De passage à Edmonton dans le cadre d'une tournée canadienne, le nouveau président de Radio-Canada, Gérard Veilleux, dit que les régions hors Québec ne doivent pas s'attendre à avoir plus d'argent en 1990 mais qu'elles devraient occuper une place plus importante. «On doit viser, dit-il, à ce que les régions soient mieux représentées au réseau français de Radio-Canada.


Gérard Veilleux

Le réseau de Radio-Canada doit faire doit faire face à une réduction de 20 millions des subventions du gouvernement fédéral, en 1990, en plus d'assumer une hausse de l'inflation d'environ 5%. Sans vouloir discuter du contenu du nouveau budget qui sera déposé à la fin février, Monsieur Veilleux dit que les services des régions sont essentiels. «Je pense que si Radio-Canada n'offrait pas ce service là, il faillirait à sa tâche et à son mandat».

Le nouveau président ajoute toutefois qu'à cause de la situation budgétaire actuelle, les régions ne doivent pas s'attendre à plus d'argent. Cela signifie que les régions qui ne reçoivent pas encore Radio-Canada devront patienter et qu'il n'y aura pas plus d'émissions au niveau régional. Lors des dernières consultations publiques, l'augmentation du nombre et de la qualité des émissions régionales avaient été la principale revendication des Franco-Albertains et des autres francophones hors Québec.

ENTRE FEMMES: Rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 110 pour les mamans, salle 207 pour les enfants. Info: Christiane au 466-5012 ou Rosemarie au 465-3618.

2-2

VOLLEYBALL francophone tous les mardis de 18h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée. Info: Mario au 469-4401.

2/2

Des histoire en français pour enfants à la BIBLIOTHÈQUE IDYLWYLDE par Thérèse Dallaire le 20 janvier à 10h au 8310-88e Avenue. Vous n'avez qu'à vous présenter.

19-1

La gestion des écoles franco-albertaines: Rencontres publiques avec des experts-conseils, les 17 et 18 janvier. Pour de plus amples renseignements, contactez la F.P.F.A., au 468-6934.

19 1

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul le jeudi 25 janvier 1990 à 20h au Centre culturel.

26/1

Brunch communautaire le dimanche 14 janvier 1990 de midi à 13h au Centre culturel de Saint-Paul.

19/1

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05 90

EDMONTON

«La Coop Le Quartier du Collège» a présentement à louer une unité de 3 chambres à 514 $/mois. Appelez Louise au 468-1819.

26-1

Carrières et professions

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

• Provincial

Les Franco-Albertains pourront se prononcer sur la gestion de leurs écoles

par JACQUES BEAUPRÉ

Du 16 janvier au 6 février un comité consultera les populations francophones de l'Alberta pour connaître leurs positions sur la gestion de leurs écoles. Créé conjointement par la Fédération des parents francophones de l'Alberta et l'A.C.F.A., ce comité se rendra dans neuf communautés albertaines.

Le comité recueillera les opinions pour tenter d'établir les principes qui serviront à concevoir un ou des modèles de gestion scolaire. Il devra aussi tenter de proposer un ou des modèles de gestion pour ensuite aller chercher les réactions des communautés face au(x) modèle(s) proposé(s).



Lionel Desjarlais

Selon la co-présidente, Annette Labelle, de Calgary, cette étude doit être vu comme une suite au rapport Desjarlais qui a été rendu public le 13 octobre dernier. Ce rapport concluait que les Franco-Albertains avaient droit à la gestion de leurs écoles mais l'auteur, Lionel Desjarlais, recommandait également qu'une consultation ait lieu pour déterminer quel modèle de gestion serait préférable. Monsieur Desjarlais concluait aussi, que de l'avis des auteurs de l'étude, le meilleur modèle serait la création de plusieurs commissions scolaires francophones régionales, par exemple une pour le nord-est, une pour le centre, etc.

Pour Annette Labelle, cette consultation est l'occasion pour les Franco-Albertains de faire connaître leur opinion. Pour faciliter cet échange d'idées, le comité informera les populations sur les principes de la gestion scolaire, avant de recueillir leurs opinions.

Les membres du comité espèrent compiler les résultats de la consultation avant le dépôt du jugement de la Cour suprême du Canada sur la gestion scolaire, dans la cause Mahé-Bugnet. Le rapport final du comité doit être déposé avant le 31 mai 1990.

Le comité est formé d'experts du milieu scolaire, soit M. Jacques Moquin, Jean Bergeron, Yvon Mahé et Léo Turcotte, d'un étudiant, Marcel Tellier, d'un représentant de la Fédération des parents francophones, Yvan Beaubien et d'un de l'A.C.F.A., Jean-Claude Giguère.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 13 au 19 janvier 1990

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h10 **VIRAGES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Philadelphie à Montréal
20h30 **SAMEDI DE RIRE**
21h30 **LA BANDE DES SIX**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** La bonne année

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** La passion d'Anna Kareine
22h45 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
23h05 **SCULLY RENCONTRE**
23h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h45 **CINÉ-CLUB:** Une vie de chien

LUNDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
20h00 **UN SIGNE DE FEU**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Benvenuta

MARDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** L'or noir de l'Oklahoma

MERCREDI

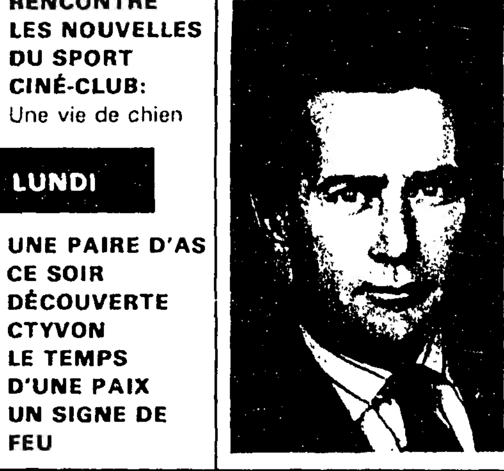
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **SMAC**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Capitaines courageux

JEUDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** L'école Western Canada vs l'école Notre-Dame
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT**
20h00 **SÉRIE-PLUS:** La rage de vaincre III
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** Americain Way

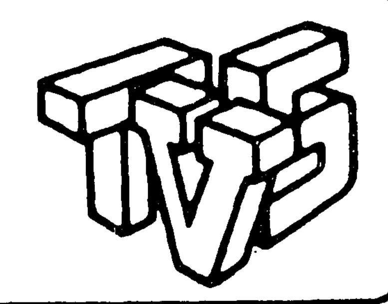
VENDREDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
19h00 **LASER 35-45**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Profession journaliste
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Flagrant désir



L'éthique professionnelle d'un animateur de l'information est mise à rude épreuve dans «Profession: journaliste» aux **Grands Films** de Radio-Canada, le vendredi **19 janvier à 20h00.** En vedette: **Martin Sheen.**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 13 au 19 janvier 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **LA PART DES CHOSES**
21h35 **JAZZ-IN CONCERT**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h30 **PARCOURS**
23h30 **SACRÉE SOIRÉE**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
20h15 **PLACE PUBLIQUE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
22h30 **APOSTROPHES**
23h45 **GROS MÉCHANT SHOW**
24h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **7 SUR 7**
19h00 **THALASSA**
20h00 **MÉDIATIONS**
21h00 **ACTUEL**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ TF1**
22h20 **L'INFO-5**
22h50 **7 SUR 7**
23h50 **THALASSA**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **LES CARNETS DE L'AVENTURE**
19h00 **L'HEURE DE VÉRITÉ**
20h30 **CIEL, MON MARDI!**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **LES CARNETS DE L'AVENTURE**
24h00 **L'HEURE DE VÉRITÉ**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **AU NOM DE LA LOI**
19h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h00 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **MONTAGNE**
21h00 **SAUVE QUI PEUT**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **L'INFO-5** (2e édition)
22h45 **AU NOM DE LA LOI**
23h45 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
24h15 **TÉLÉOBJECTIF**
24h45 **TÉLÉOBJECTIF**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **LE RACISME À L'AUBE DE L'AN 2000**
21h30 **CARABINE FM**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **EX LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **TEMPS PRÉSENT**
19h00 **LIVRES-PROPOS**
20h00 **RENCONTRES AVEC...**
20h30 **TRANCHE DE CAKE**
21h30 **CARGO DE NUIT**
22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h40 **L'INFO-5** (2e édition)
23h10 **TEMPS PRÉSENT**
24h10 **LIVRES-PROPOS**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Nécrologie

LEGRIS



Le 13 décembre 1989, Madame Alice Legris d'Edmonton quitta ce monde à l'âge de 94 ans. Elle laisse dans le deuil trois fils: Maurice, Raymond et Marcel et leurs épouses, tous d'Edmonton, seize petits-enfants, et dix-huit arrière-petits-enfants.

Mme Legris est née à Winnipeg en 1895. Après ses études à l'école normale, elle enseigna entre 1911 et 1930 dans de petites écoles d'une pièce à Woodridge et Barrows au Manitoba; à Gravelbourg, Vonda, et Battleford en Saskatchewan. Elle a enseigné aussi dans le nord du Manitoba, où elle fit connaissance avec le grand évêque missionnaire Monseigneur Ovide Charlebois, O.M.I. Après son mariage à la Cathédrale de Saint-Boniface en 1930, elle s'établit à Edmonton avec son époux Wilfrid, qui mourût en 1976. Durant de nombreuses années Mme Legris fût une paroissienne fidèle à l'église Saint-Joachim, où elle avait beaucoup d'amies.

La messe funèbre fut célébrée par le Père Paul-Antoine Hudon, O.M.I., le 18 décembre à Saint-Joachim, et cette femme dévote et charitable fut enterrée au cimetière Holy Cross.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.C.G.

Professionnels

Cartes d'affaires

• Edmonton

Création de la ligue des Jeunes improvisateurs francophones

par JACQUES BEAUPRÉ

Le 18 janvier prochain sera marqué par le lancement de la ligue des Jeunes improvisateurs d'Edmonton. Cette ligue s'adresse à tous les jeunes âgés de 9 à 12 ans qui peuvent s'exprimer en français. En plus de leur donner l'occasion de jouer, la ligue leur permettra d'apprendre les principes de l'improvisation, la «saison» étant divisée en huit ateliers qui auront lieu tous les jeudis, à compter du 18 janvier, à l'école Maurice-Lavallée. Les mêmes ateliers seront donnés à l'école Notre-Dame mais seront limités aux élèves de cette école. Les deux groupes s'affronteront lors de joutes prévues pour le 8 février et le 10 mars.

18 janvier, Mini-spectacle d'impro
25 janvier
1er février
8 février, Rencontre avec Notre-Dame
15 février
1er mars
8 mars
15 mars, Rencontre avec Notre-Dame

L'inscription à la ligue ainsi que les ateliers sont gratuits et le coordonnateur, Luc Prud'homme dit s'attendre à accueillir jusqu'à 40 participants. Les ateliers ont lieu entre 14h45 et 16h30.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Luc au 469-4401.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 15 JANVIER 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRETE
1	1	**Les femmes voilées**	Joe Bocan
2	3	**Coeur de loup**	Philippe Lafontaine
3	4	**Le coeur de ma vie**	Michel Rivard
4	5	**Cent mètres au paradis**	Les Innocents
5	7	**Dans quelle vie**	Michel Robert
6	8	**Coeur traqué**	Johanne Blouin
7	10	**Fais attention**	Les B.B.
8	9	**Carolyne**	Jeanne Mas
9	-	**Bonjour la police**	Rock et Belles Oreilles
10	-	**Un beau grand bateau**	Gerry Boulet

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.

